



EDITORIAL

Plus que jamais attentif aux besoins des entreprises ...

En ce début d'année 2008, l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), vient de présenter les nouveaux chiffres de la population salariée du Transport ; pour la première fois, la branche Transport-Logistique dépasse les 600.000 salariés.

Cette croissance des effectifs est cohérente avec une demande toujours extrêmement forte de la part des entreprises, auprès des centres de formation de l'AFT-IFTIM, pour des formations initiales de conducteurs routiers de marchandises. C'est vrai également dans le domaine du Transport routier de Voyageurs ou dans le Transport Sanitaire, c'est vrai aussi pour d'autres métiers tels que les exploitants ou les logisticiens.

Dans le même temps, de nombreuses entreprises de Transport routier de marchandises font remonter l'information d'une stabilisation depuis début Janvier, voire d'une baisse d'activité rendue encore plus sensible par la hausse des coûts.

Comment peut-on expliquer cette contradiction entre une demande très forte de recrutements de conducteurs, et des perspectives économiques guère encourageantes ?

Différentes explications sont possibles. Soit ce "trou d'air" dans l'activité n'est que très ponctuel, et il ne peut donc pas avoir d'impact sensible sur le volume des recrutements, soit il est malheureusement plus profond, et nous risquons alors d'en voir l'effet sur les recrutements d'ici quelques mois ; soit encore, nous commençons à voir l'effet démographique avec une augmentation très forte des départs à la retraite, et donc la nécessité même avec une activité plus morose, de remplacer une grande partie de ces conducteurs, phénomène générant le besoin de recrutements et de formations initiales tel que nous le sentons encore très fort en ce premier trimestre.

L'AFT-IFTIM se doit de toujours anticiper les besoins des entreprises en matière de formation pour être la plus réactive possible sur le plan quantitatif, comme indiqué ci-dessus, ou sur le plan qualitatif et les aspects innovants ; elle suivra donc de près l'évolution de la situation dans les prochains mois, pour répondre toujours au plus près aux attentes de nos entreprises.

Bernard Prolongeau
Président délégué général

L'ACTUALITÉ

"Trace ton chemin en transport logistique", campagne de recrutement pour le secteur, se poursuit en 2008

En 2008, l'AFT-IFTIM reconduit sa campagne de promotion des métiers et du secteur Transport Logistique et Tourisme lancée en 2007 auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi et de personnes désireuses de se reconvertir. Intitulée "trace ta vie, trace ton chemin", en Transport-Logistique, l'objectif est de modifier les perceptions des publics à l'égard du Transport-Logistique, afin de drainer un maximum de candidats vers les formations et les métiers du secteur.

5 vecteurs de communication seront privilégiés en 2008 :

- la communication de proximité : + de 50 journées Portes Ouvertes et 2 000 réunions SEFI-TL (Service Emploi Formation Information en Transport-Logistique) sont programmées dans les 74 centres de formation du Groupe et + de 90 participations à des salons et une campagne d'affichage sur quelque 500 véhicules,
- les relations presse : envois de communiqués et montages de dossiers sur des parcours réussis de jeunes, de professionnels, sur les modes de formation, etc, dans la presse "jeunes", professionnelle, grand public, et la presse quotidienne régionale, soit une centaine de supports au total. Mais aussi prévision d'une vingtaine de reportages sur les chaînes TV nationales et régionales,
- Internet : événement clé cette année, le site du Groupe AFT-IFTIM sera entièrement revu. Avec lui, ce sont aussi tous les sites des directions régionales et des écoles qui seront totalement nouveaux, et qui feront la part belle aux métiers et formations, (pour rappel, www.aft-iftim.com c'est 42 000 visiteurs uniques et 192 000 pages/an),
- le multimédia : opération de "pushing" avec l'envoi de plus de 3 000 SMS à des jeunes du niveau CAP à Bac ; et création d'un support multimédia de promotion des métiers et du secteur, qui sera utilisé dans toutes les réunions d'information,
- la publicité : campagne Radio nationale sur NRJ, plus de 4 campagnes de radios régionales, plus de 200 insertions pubs dans des journaux destinés aux jeunes, et dans la presse quotidienne régionale, plus de 100 insertions pubs dans de nombreux sites internet jeunes ou de journaux locaux.

Sites utiles : www.aft-iftim.com - www.tracetonchemin.com

L'AFT-IFTIM était dans "Le Train pour l'emploi et l'égalité des chances"

Du 18 mars au 04 avril 2008, les délégations régionales de l'AFT-IFTIM ont participé à l'opération "Train pour l'emploi et l'égalité des chances". Organisée par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Emploi, cette opération visait à promouvoir l'égalité des chances, la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations, en proposant 15 000 emplois, à tous niveaux. Le Transport et la Logistique était représenté par TLF qui avait associé l'AFT-IFTIM à cette opération.

Au total ce ne sont pas moins de 800 visiteurs qui ont été orientés dans l'espace dialogue du train, pour rencontrer les Délégués régionaux de l'AFT-IFTIM chargés de lever toutes les interrogations relatives aux qualifications et aux emplois proposés par les entreprises de TLF. Un certain nombre de visiteurs ont décidé de suivre une formation qui à l'issue, leur permettra d'intégrer directement une entreprise du Transport ou de la Logistique.

Le Train pour l'emploi, qui a fait halte dans 12 villes étapes*, a donc rencontré un franc succès. ●

* Paris-Montparnasse, Marseille Saint-Charles, Toulouse Saint-Cyprien, Bordeaux Saint-Jean, Tours, Lyon Perrache, Nantes, Rennes, Metz, Mulhouse, Lille Flandres, Paris-Nord.



FNTR : convention de printemps

A l'occasion de la Convention de printemps de la FNTR qui s'est déroulée du 3 au 10 avril en Afrique du Sud, l'AFT-IFTIM a présenté les actions de formations relatives au Développement durable qu'elle entend développer avec les différentes Organisations professionnelles, et qui seront mises en œuvre avant la fin du premier semestre 2008. Voir le prochain numéro de la Lettre FTL mai/juin (n° 114). ●

SITL 2008 : 25 000 visiteurs

I nauguré par Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports auprès du ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, la 25ème édition du Salon International Transport Logistique a accueilli plus de 25 000 visiteurs.

En présence d'une délégation du Ministère Néerlandais, Dominique Bussereau n'a pas manqué de rendre visite au stand AFT-IFTIM où il a été accueilli par Bernard Prolongeau, Président Délégué Général du Groupe. Cette année, la communication de l'AFT-IFTIM aura mis particulièrement l'accent sur les résultats de ses actions de recrutement au profit du secteur, les mesures en faveur de l'emploi, et ses nouvelles prestations, notamment dans le domaine du développement durable.

Renseignements sur les Attestations de Capacité, recherches de stagiaires et de personnels qualifiés, tels furent les besoins exprimés par les salariés et les entreprises venus visiter le stand. De plus en plus nombreux chaque année, les étudiants étaient particulièrement intéressés par les formations supérieures bac+4 bac+6, (CERELOG et IML en particulier). ●



Un CD pour franchir le Pas de l'Escalette en sécurité

La dangerosité du Pas de l'Escalette (616 m) est connue de tous les conducteurs et plus particulièrement des conducteurs routiers qui empruntent ce col et son tunnel de 845 m situé sur la A 75 entre Clermont-Ferrand et Montpellier. Aussi pour faciliter son franchissement en toute sécurité, les Services de la Sécurité routière de la DDE 34, de la CRAM Languedoc-Roussillon et la direction interdépartementale des routes du Massif Central ont fait appel aux formateurs "de l'école de conduite de conducteurs" de l'AFT-IFTIM de Montpellier/Pérols pour élaborer un CD-Rom dans lequel ont été rassemblées toutes les recommandations d'utilisation rationnelle des freins "moteur" pour éviter les surchauffes et les pertes de freinage. Il faut dire que ce lieu sensible affiche des déclivités de 8 %. ●

Ce CD-rom "A75 - Pas de l'Escalette : Un grand pas à franchir en toute sécurité" est distribué gratuitement aux "routiers" qui utilisent cette voie. Contact mail : pers34@equipement.gouv.fr



FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

GLS* : formations des Responsables d'exploitation et des chefs de quai "sur-mesure" et "cousues main"

Les secrets d'un partenariat formation réussi se résument à quelques mots-clé : écoute, concertation, communication, savoir-faire et confiance. Des fondamentaux pour GLS qui a confié à l'AFT-IFTIM la formation au management de ses responsables d'exploitation et de ses chefs de quai. Formations qui se déclinent dans les différentes agences du Groupe.



> **Didier Gros**, Consultant formation AFT-IFTIM Manager, **Nathalie Fauré**, Conseiller de formation et **Delphine Brisset**, Responsable Formation GLS

Ici, tout a été pensé, préparé et décortiqué en amont. Avec autour de la table initialement Delphine Brisset, Responsable formation GLS, Didier Gros, Consultant formation "AFT-IFTIM Manager" et Nathalie Fauré, Conseiller de Formation AFT-IFTIM. Objectifs poursuivis : concevoir et animer des modules de formation sur-mesure et "cousues main".

Programmes sur-mesure, car ils prennent en compte la culture de l'entreprise, ses modes opératoires, la taille de l'agence et même les volumes de colis traités. Et "cousues main",

avec la mise à disposition d'outils d'aide au management de proximité (grille de compétences, grille de délégation, de gestion du temps, de gestion des conflits...) pour les responsables d'exploitation ; et un programme "pratico-pratique" pour les chefs de quai, bâti sur des cas réels rencontrés avec leurs interlocuteurs, à savoir les chauffeurs sous-traitants et les employés de manutention récemment intégrés à l'entreprise.

A ce jour les quelque 50 responsables d'exploitation ont bénéficié d'une formation entre 2006 et 2007. Qu'ils complètent, conformément au projet initial, depuis janvier 2008, d'une session complémentaire destinée à évaluer les actions de progrès menées par chacun d'entre eux dans leur management de proximité. Quant aux chefs de quai, ils auront suivi leur cursus de formation avant la fin de l'année.

Chez GLS tout est calibré pour répondre aux attentes et exigences des collaborateurs. Car la formation est vécue comme le meilleur moyen de valoriser et de promouvoir les équipes soumises aux contraintes structurelles et conjoncturelles de l'entreprise dans un contexte très dynamique.

* 3ème opérateur du Transport express léger en France (103 agences)

...sur-mesure avec la prise en compte de la culture de l'entreprise...

Aveyron : des conducteurs grand tourisme

Grande première au centre AFT-IFTIM d'Albi. Pour répondre aux attentes de deux autocaristes aveyronnais -Transports Landes et Cars Sauterel du Groupe Triangle Voyages- souhaitant faire évoluer des conducteurs vers une qualification grand tourisme, le centre a conçu une action "sur mesure" de "perfectionnement conducteur Grand tourisme Paris, national et intra communautaire". Organisé sur 15 jours, du 3 au 21 mars dernier, le module était structuré sur huit jours de théorie et sept d'applications pratiques testées sur deux voyages. L'un en Espagne sur la Costa Brava, l'autre sur Paris (jour et nuit) et ses environs à Fontainebleau et Euro-Disney. Vocation du module : faire acquérir les connaissances nécessaires pour préparer et animer des voyages, s'adapter aux attentes de la clientèle, circuler dans Paris lors de traversées ou de visites, organiser une visite rapide de Paris pendant un transit, commenter les monuments ou quartiers, et enfin actualiser les connaissances indispensables à l'exercice de la fonction (réglementaire, technique, commercial et touristique). Opération réussie qui devrait faire école dans ce secteur de l'autocarisme où la satisfaction des clients est une clé de la réussite. ●





3 QUESTIONS A...

Jean-Pierre GOUTEYRON

Secrétaire général et DRH de Transdev*, Président de la Commission sociale UTP

Nouveau : Agir contre l'usage de l'alcool et de la drogue en entreprise

La consommation d'alcool et de drogue est un phénomène de société croissant. Or ces addictions longtemps considérées comme des problèmes purement individuels sont désormais prises en compte par les chefs d'entreprise, dès lors qu'elles entraînent des dysfonctionnements dans l'exercice d'une fonction ou d'un métier. D'autant que ces dirigeants ont perçu le risque pénal auquel ils s'exposent, notamment en cas d'accident.

Pourquoi attendre d'être en situation de crise pour réfléchir à une politique de prévention ? A la demande initiale des professionnels du CRFPTL d'Auvergne, l'AFT-IFTIM, via son département "AFT-IFTIM managers", propose aux entreprises de transport "voyageurs" et "marchandises", une formation sur le sujet intitulée "Comment agir contre l'usage de l'alcool et de la drogue en entreprise ?".

Animée par des spécialistes de la réglementation et des addictions, cette journée aborde la connaissance des produits et leurs conséquences sur les salariés, la responsabilité du chef d'entreprise, les moyens d'actions légaux à mettre en œuvre, et propose des idées pour initier une véritable politique de prévention. ●

Renseignement complémentaire : Florence Ourion 01 42 12 51 01 ou fourion@aft-iftim.com

Nouveau : préparer un CERELOG à Marseille

En septembre prochain l'AFT-IFTIM ouvrira une filière CERELOG à Marseille, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ouvert aux jeunes de - de 26 ans, titulaires d'un Bac + 2, la formation se déroulera sur deux ans, à raison de 3 semaines en entreprise et une semaine à l'AFT-IFTIM. Pour les personnes plus âgées, elles devront être inscrites à l'ANPE avant de faire acte de candidature.

La sanction des études se formalise par un titre de Responsable en logistique de niveau II (Bac + 4), certifié par le ministère de l'Emploi, du Travail et de la cohésion sociale.

Cette première promotion est prête pour accueillir une trentaine de candidats.

Les entreprises intéressées pour signer un Contrat de Professionnalisation peuvent se manifester auprès de Hélène Morillard 04 91 46 65 00 ou Guillaume Raynal 04 91 46 65 07 ●

Décrocher le statut d'opérateur économique agréé (OEA)

Dans un environnement international marqué par la recrudescence du risque terroriste, les Etats membres de la Communauté européenne ont renforcé la sécurisation de la chaîne logistique internationale. Depuis le 1er janvier 2008, les opérateurs du commerce international peuvent acquérir un statut communautaire d'opérateur économique agréé (OEA) valable dans toute l'Union européenne, assimilé à un label de qualité et de fiabilité délivré par l'administration des douanes.

L'AFT-IFTIM a élaboré un module de formation de 2 jours pour permettre aux entreprises de présenter un dossier recevable en vue d'obtenir le statut OEA, qui rappelons-le comporte trois certificats optionnels : AEO* "simplifications douanières ; AEO "sécurité/sûreté" ou AEO «simplifications douanières et sécurité/sûreté".

Prochaines sessions : Roissy 29 mai et Bordeaux 30 mai 2008 ●

* l'acronyme anglais a été retenu pour la dénomination des certificats

Renseignement complémentaire : Luc Le Floch 01 42 12 51 12

llefloch@aft-iftim.com.,

1 En 2006, Transdev a créé 9 pôles régionaux de formation professionnelle et renouvelé dans le même temps sa convention de partenariat avec l'AFT-IFTIM. Cette convention prévoit, notamment, que les Titres Professionnels "conduite" soient assurés pour 1/3 par Transdev et 2/3 par l'AFT-IFTIM. Quel bilan tirez-vous de ces deux années passées ?

En mars 2006, TRANSDEV a créé un organisme de formation dédié sous la forme d'un GIE dénommé TRANSDEV FORMATION. 9 pôles régionaux de formation sont rattachés à ce GIE avec pour objectif d'organiser des formations au plus près des besoins des entreprises du groupe.

Un des problèmes posés par les entreprises concernait le recrutement de conducteurs, pour lequel TRANSDEV a choisi la voie de la professionnalisation et de la qualification. C'est un des points fondamentaux qui a été inclus dans la convention de partenariat signée par l'AFT-IFTIM et TRANSDEV. Nous nous sommes engagés ensemble dans un projet de recrutement de conducteurs par la voie des contrats de professionnalisation pour former des titulaires de permis B à un titre professionnel de conducteur de transport de voyageurs. Une des particularités de cet accord prévoyait que les formateurs TRANSDEV assureraient le tiers de la formation du TP. Au regard de l'année et demie passée depuis cet accord, nous pouvons dire de part et d'autre qu'il s'agit d'une véritable réussite.

Tout d'abord les chiffres sont évocateurs, 160 conducteurs ont été formés grâce à ce dispositif en 2007 avec 11 sessions de professionnalisation et un taux de réussite au TP de 89%.

Il apparaît également que tous les pôles de formation ont adhéré au système, bien que réticents au départ sur un dispositif qui leur paraissait compliqué. Une des clés de la réussite nous paraît être cette implication des formateurs du Groupe (qui parfois sont toujours conducteurs à temps partiel). Les hiérarchies ont ainsi adhéré au projet plus que si les formations avaient été délivrées par un organisme de formation externe. Les autorités organisatrices de transport se sont également félicitées de voir un Groupe de transport de voyageurs s'emparer de sujet emploi - formation et de la dimension sociale de son activité. Le dispositif proposé a ainsi apporté sa contribution au rajeunissement de la pyramide des âges des conducteurs et à la gestion des fins de carrière. Il apparaît toujours pour TRANSDEV comme un produit d'avenir.

2 Comment vos réseaux et plus particulièrement les réseaux urbains appréhendent-ils l'échéance du 10 septembre 2008 avec la mise en œuvre de la FCO (Formation Continue Obligatoire) de cinq jours ?

Les formations obligatoires à la sécurité (initiales et continues) sont une nouveauté pour les réseaux urbains, même si ceux-ci sont de très gros consommateurs de formation. Etant donné le caractère récurrent de ces formations obligatoires, il est impératif pour les entreprises du Groupe de s'organiser pour pouvoir les réaliser à chaque fois que cela est possible, en interne. Il importe donc que TRANSDEV FORMATION se fasse agréer en tant que centre de formation FCO et que les formateurs soient habilités. Cette approche sera plus facile pour les réseaux interurbains que pour les réseaux urbains. En effet, ceux-ci sont déjà familiarisés aux formations obligatoires à la sécurité qui, même si elles étaient moins longues sous leur ancienne formule (3 jours), étaient organisées selon le même processus. Par contre les réseaux urbains ne sont pas encore prêts à cette échéance : il faut sélectionner les formateurs, les faire agréer et monter les dossiers administratifs. Heureusement, une partie des contenus de la formation était en fait déjà mise en œuvre, les questions de sécurité étant essentielles dans les transports. L'AFT-IFTIM restera notre partenaire privilégié dans cette évolution aussi bien pour la formation des nouveaux formateurs que pour l'animation des formations en complément des formations internes.

La difficulté essentielle est liée aux délais imposés par les textes. Seule la branche des transports urbains s'est vue imposer une mise en œuvre en 3 ans au lieu de 5 ans. Imaginez comment une entreprise de 800 conducteurs doit s'organiser pour faire passer en 3 ans tous ses conducteurs par 5 journées de formation. Un rapide calcul montre que cela représente 4 000 heures de formation, et 1,5 poste de formateur interne uniquement pour remplir cette obligation.

L'UTP a soutenu ses entreprises auprès du Ministère des Transports lors des phases de négociation pour rallonger les délais. Malheureusement elle n'a pas été écoutée, et les entreprises doivent prendre leurs dispositions dans l'urgence.

Il est connu que les métiers de la "conduite" peinent à attirer des candidats. D'autres métiers sont-ils actuellement "en tension" dans la profession ?

3 Il est très difficile pour les exploitants de transport de recruter du personnel d'exploitation et de maintenance quels que soient les niveaux considérés, du mécanicien à l'ingénieur spécialisé, du conducteur au directeur exploitation. Pour les postes d'encadrement, les profils recherchés sont plutôt de bons généralistes que l'on adapte en interne aux métiers du transport. TRANSDEV a créé des parcours de professionnalisation permettant d'intégrer de nouveaux "potentiels" hors transports et de faire évoluer des collaborateurs vers des postes opérationnels. Il nous apparaît, au vu du succès de cette expérimentation, que c'est bien la voie à suivre.

Pour les autres postes, notamment dans le domaine de la maintenance, la voie de l'apprentissage nous paraît bien adaptée. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés avec l'AFT-IFTIM dans une section apprentissage pour la préparation du Bac professionnel "maintenance des véhicules industriels" (option bus et cars). Mais également pour ce public, le recrutement de jeunes est très difficile et nous devons mettre en œuvre une série d'action de communication et d'information pour arriver à attirer les jeunes. Notre profession subit une mauvaise image auprès du grand public alors que ses emplois sont pérennes et en essor.

* 4e opérateur privé européen de Transports Publics

MARS/AVRIL 2008 • N° 113

LETTRE



C HIFFRES

Plus de 17000 sessions de tests Caces, toutes catégories confondues*

ont été organisées par l'AFT-IFTIM en 2007. Regroupant 78 000 candidats dont près de 73 000 ont décroché leur sésame, soit un taux de réussite moyen de plus de 93 %.

*engins, grues à tour, grues mobiles, grues auxiliaires PEMP et caristes.

Avec plus de 300 apprentis à la rentrée 2007, les CFATL AFT-IFTIM en Rhône-Alpes ont vu leur activité augmenter de + de 21 %.

L'apparition de nouvelles sections

ces dernières années n'est pas étrangère à ce phénomène. 2006 : démarrage du BTS négociation relation client option "Transport"; 2007 :

ouverture des sections CERELOG apprentissage, CAP agent d'accueil conduite voyageurs et ambulancier "apprentissage".



210 candidats ont répondu à la campagne de communication SMS de l'AFT-IFTIM

afin de solliciter des rendez-vous pour découvrir les métiers et les formations du secteur des Transports et de la Logistique, du niveau CAP à Bac plus.

168 responsables et déclarants en douane ont suivi une action de formation en 2007

leur permettant de faire face aux échéances de l'année, à savoir la mise en place de la procédure DELT@ au 1^{er} janvier 2007 et la suppression définitive du SOFI le 31 mai de la même année.

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU
Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT
Rédaction : Annick PENTEL
Mise en pages : Bertrand NOYELLES
Photos : AFT-IFTIM, X
Imprimerie : GRILLET
Adresse de la rédaction : 46, avenue de Villiers
75017 Paris - Tél : 01 42 12 50 50
www.aft-iftim.com
AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique.

E N BREF

Nouveauté @

Et 2 pages de plus, sur notre site internet www.aft-iftim.com, en cliquant sur "Actualités" vous découvrirez les sujets suivants :

- Nord/Pas-de-Calais : FCOS pour gérants de centres équestres et cavaliersP5
- Le BTP gagne du terrain à l'AFT-IFTIMP5
- Nouveau : Topographie sur chantier dans le Grand OuestP5
- Fluides frigorigènes : des formations AFT-IFTIM pour répondre à la nouvelle réglementation . .P5
- Devenir technicien Maintenance Bus & Cars avec un Bac pro et en emploi à la clé chez Kéolis .P5
- A venir : perfectionnement de la conduite d'engins de travaux publics de type MECALAC . . .P5
- Nouveautés réglementaires pour le transport de produits dangereux (ADR)P6
- REACH : Nouvelles obligationsP6
- SGH : Harmoniser l'étiquetage des produits à risquesP6
- Formation sécurité en hauteur harnais anti-chuteP6
- Midi-Pyrénées : un logiciel d'auto-apprentissage pour l'habilitation électriqueP6
- Portes ouvertes tous les mercredis au Tremblay-sur Mauldre (78)P6

Nouveau : ouverture d'une section "Technicien Supérieur en Transport de Personnes" à Lyon/Villette d'Anthon

Envisagé depuis quelques mois, c'est désormais chose faite. En septembre 2008, l'Ecole Nationale Supérieure en Transport de Voyageurs "ENSTV" de Lyon/Villette d'Anthon ouvrira en octobre prochain une section de "Technicien Supérieur en Transport de Personnes" (TSTP) Bac + 2. Ce TSTP est proposé en plusieurs formules : contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, Congé Individuel de Formation (CIF). Ouvert à tous les publics -jeunes, demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, salariés et militaires en reconversion-, le TSTP permet d'accéder aux métiers d'adjoint au responsable d'exploitation, de chef de secteur, de chargé d'études et méthodes ou d'adjoint de planning. •

Renseignements complémentaires :

Nelly Digiorgio :
tél. 04 72 02 29 36

Mastère spécialisé (MS) "Management de systèmes logistiques" : inscription avant le 9 juin 2008 !

L'Institut international de Management pour la Logistique (IML) organise la treizième rentrée parisienne du Mastère Spécialisé "Management de systèmes logistiques". Ce Mastère (Bac + 6) coordonné par l'AFT-IFTIM et l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, s'adresse à des diplômés Bac + 5 ou à des titulaires Bac + 4 avec expérience professionnelle.

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés sur le site : www.aft-iftim.com/iml ou auprès de Stanislaw Lorient.

Date limite de dépôt des inscriptions : 9 juin 2008
Début des cours : 3 septembre 2008. •

Contact : Stanislaw Lorient : +(33) 1 53 34 97 33
slorient.iml@aft-iftim.com

R APPEL

2 numéros indigo pour mieux vous servir

→ Vous êtes une entreprise et vous souhaitez des renseignements sur nos produits de formation, contactez-nous au

N° Indigo 0 825 825 669*

0115 E TIC/MI

→ Vous êtes jeune ou demandeur d'emploi, contactez l'AFT-IFTIM au

N° Indigo 0 825 882 882*

0115 E TIC/MI

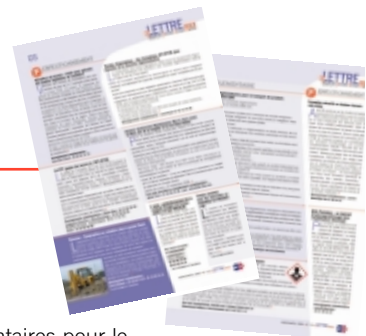
www.tracetonchemin.com

L'AFT-IFTIM au Salon du Monde A Paris

A l'occasion du MAP* "le Monde A Paris", 1^{er} Salon international du tourisme, l'AFT-IFTIM a fait la promotion des formations Bac + 2 et Bac + 3 dispensées par ses écoles l'ENSTV et l'EPT. A savoir : "Technicien Supérieur Transport de Personnes" (TSTP), "Responsable Production Transport de Personnes" (RPTP) et "Vendeur conseil en voyages d'affaires et tourisme".

Une opportunité nouvelle pour le Groupe puisque le MAP accueille désormais le grand public, contrairement à l'ancien MIT qu'il remplace. •

*du 15 au 17 mars derniers, Porte de Versailles



PERFECTIONNEMENT

Nord/Pas-de-Calais : FCOS pour gérants de centres équestres et cavaliers

Véhiculer des chevaux de compétition dans des camions de plus de 3.5 T nécessite d'être titulaire d'une FCOS. Of course ! Or beaucoup de gérants de centres équestres ou clubs hippiques, cavaliers professionnels et salariés du monde équin ignorent qu'ils sont soumis à cette obligation de formation, dès lors qu'ils transfèrent des chevaux au gré des compétitions. Le centre AFT-IFTIM de Wasquehal vient d'organiser, à l'initiative de Jean-Paul Fritsch, Directeur du centre de formation, les premières FCOS en février, mars et avril derniers, rassemblant plus de cinquante professionnels des haras et écuries de la région. Parmi eux deux champions de sauts d'obstacles, Nicolas Delmotte, champion de France en 2001, champion d'Europe et Bruno Broucqsaalt, champion de monde en 2005. D'autres sessions sont prévues dans les prochains mois. Dans le Nord/Pas-de-Calais on estime à 250 le nombre de personnes concernées par la FCOS.

A noter : la prise en charge de la formation est assurée par la FAFSEA pour les salariés et par VIVEA pour les gérants et employeurs. ●

Renseignement complémentaire :
Jean-Paul Fritsch : 03 20 81 91 91

Le BTP gagne du terrain à l'AFT-IFTIM

Les pôles de Formation BTP de l'AFT-IFTIM tournent à plein régime. Le Groupe étoffe ses sites d'intervention pour être en adéquation avec un marché en plein développement. Après les plateaux BTP de Lyon/Villette d'Anthon, Chambéry, Grenoble/Fontaine, Valence, Dunkerque, Calais, Valenciennes, Wasquehal, Seclin, Amiens et Orléans, de nouvelles installations ont été ouvertes à Montpellier/Pérols en ce début d'année 2008.

Parmi les formations dispensées par ces pôles, citons celles de : V.R.D. (Voierie Réseau Distribution), Cacès tous engins de chantiers jusqu'aux finisseurs et tireurs de râtaux (pose d'enrobé à la machine ou à la main), grues à tour, nacelles, échafaudages, maçons-coffreurs et coffreurs-bancheurs et Titres Professionnels conducteurs d'engins de chantiers. ●

Renseignements complémentaires : Rhône-Alpes : 04 72 02 58 58
 Languedoc-Roussillon : Rémy Deschamps - 04 67 68 69 80
 Nord/Pas-de-Calais : Carole Chauvin - 06 31 17 37 75
 Centre : 03 38 83 68 88

Nouveau : Topographie sur chantier dans le grand Ouest

L'organisation et la préparation d'un chantier prend en compte plusieurs questions dont celle du choix des méthodes et matériels les mieux adaptés à son bon déroulement. Pour ce faire depuis janvier 2008, l'AFT-IFTIM du Grand Ouest* propose aux chefs et opérateurs de chantiers des entreprises de BTP, des actions de perfectionnement de 2 jours sur la "topographie de chantiers".

Animées par des formateurs spécialisés dans la conduite d'engins de travaux publics et qualifiés en topographie, ces actions permettent d'acquérir les techniques fondamentales, tels l'établissement et la lecture des plans et cartes, le calcul de dénivelé, le traçage, l'équerrage, l'utilisation d'un laser... ●

Renseignement complémentaire :
Patrick Métayer : 05 49 88 23 68 - 06 10 05 53 49

*de la Bretagne à l'Aquitaine.



Fluides frigorigènes : des formations AFT-IFTIM pour répondre à la nouvelle réglementation

La manipulation des fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques est soumise à une nouvelle réglementation (Décret n° 2007-737 du 7 mai 2007).

Parmi les nouvelles dispositions du Décret figure en bonne place l'obligation d'obtenir une attestation de capacité comportant un volet "compétences du personnel".

Aussi pour répondre à cette obligation applicable le 4 janvier 2009 pour les opérateurs qui interviennent sur des équipements de moins de 2 kg, l'AFT-IFTIM proposera, en partenariat avec CEMAFROID, courant du deuxième semestre 2008, des formations spécifiques de 3 jours tests compris). Stages orientés sur les secteurs professionnels suivants :

- climatisation des véhicules,
- groupes froids embarqués sur véhicules équipés de caisse isotherme,
- groupes froids industriels fixes. ●

Renseignements complémentaires : Lionel Bazin 01 42 12 51 85

Devenir technicien Maintenance Bus & Cars avec un Bac pro et un emploi à la clé chez Kéolis

Pour la troisième année consécutive, Kéolis et l'AFT-IFTIM unissent leurs efforts pour proposer aux jeunes ou demandeurs d'emploi, de moins de 26 ans, une formation Bac Pro. Maintenance de véhicules automobiles, option "Véhicules Industriels" par la voie de l'apprentissage, doublée d'un emploi en CDI.

Rappelons que cette formation permet d'acquérir une expérience professionnelle tout en étant rémunéré, de décrocher un emploi dans l'une des filiales de Kéolis, et de bénéficier d'évolutions au sein d'un groupe de dimension internationale.

Pré-requis exigé : être titulaire d'un BEP d'une filière mécanique ou électronique, ou d'un niveau de 1ère BEP terminale de l'enseignement technologique ou général.

Durée de la formation : 2 ans en alternance (2 semaines au CFAMT AFT-IFTIM du Tremblay-sur-Mauldre (78) et 2 semaines dans une filiale régionale du Groupe Kéolis).

Début des cours : 22 septembre 2008. ●

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire :
Agnès Floch : 01 34 94 27 89 - mail : afloch@aft-iftim.com.

A venir : perfectionnement de la conduite d'engins de travaux publics de type MECALAC

L'AFT-IFTIM Grand Ouest* propose aux formateurs spécialisés dans la conduite des engins de travaux publics un perfectionnement à la conduite de pelles sur pneus, de chargeuses pelleuses de type MECALAC. Ces actions seront proposées dès la rentrée de septembre prochain. ●

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire :
Patrick Métayer :
05 49 88 23 68
06 10 05 53 49

*de la Bretagne à l'Aquitaine.

Portes ouvertes tous les mercredis au Tremblay-sur-Mauldre (78)

Le Centre de Formation d'Apprentis des Métiers du Transport du Tremblay-sur-Mauldre ouvre ses portes tous les mercredis après-midi*, dès 13 h 30 pour accueillir les jeunes et demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en quête d'une formation.

Pour mémoire, rappelons que ce CFAMT propose des formations allant du niveau CAP à Bac + 4. ●

* hors congés scolaires

RÈGLEMENTAIRE

Nouveautés réglementaires pour le transport de produits dangereux (Arrêté ADR)

Les 3 principales nouveautés réglementaires qui ressortent de ce nouvel arrêté sont :

- la fin du certificat d'assurance qualité pour le transport de produits dangereux.

Les transporteurs de produits dangereux ne sont plus soumis à l'obligation d'être certifiés ISO 9001 version 2000 pour leur système qualité.

- Le transport de biocarburants.

Avec l'arrivée de nouveaux carburants, la réglementation se devait d'évoluer afin de permettre à nos conducteurs de transporter ces nouveaux carburants en toute sécurité. C'est à présent chose faite.

Toutes ces modifications ont d'ores et déjà été incluses dans toutes nos formations pour les conducteurs de produits dangereux concernés.

Des discussions sont en cours sur l'affectation d'un numéro spécifique à ces produits et si la formation à détenir doit être "spécialisation citernes" et/ou "spécialisation produits pétroliers".

- Le rapport d'accident et rapport d'événement

Il y a dorénavant deux obligations bien distinctes :

- la rédaction par le chef d'entreprise dans les 2 mois suivant un accident (répondant aux critères du chapitre 1.8.5.3 de l'ADR), d'un rapport d'événement à envoyer au ministère des transports (par voies électroniques ou papier) et
- la rédaction par le conseiller à la sécurité dans les 4 mois suivant un accident ou incident (dès qu'il y a une perte de produit quelle qu'en soit la quantité), d'un rapport d'accident à remettre au chef d'entreprise.

Ces nouvelles prescriptions imposent aux conseillers à la sécurité, la rédaction d'un plus grand nombre de rapports d'accident mais ce document reste en interne.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le Département Risques et Environnement Transport Logistique (DRETL) au 01 49 78 21 12. ●

REACH : Nouvelles obligations

Entré en vigueur le 1er juin 2007, REACH (en Registre, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) est une nouvelle réglementation européenne visant à analyser, évaluer les risques de plus de 30 000 substances dangereuses et dans certains cas, obtenir une autorisation pour fabriquer ou importer, des produits chimiques de façon à assurer aux utilisateurs une meilleure protection.

L'idée nouvelle est que sans preuve de l'innocuité d'un produit celui-ci ne pourra pas être commercialisé dans l'union européenne.

Quelles sont les obligations des producteurs, importateurs ou transporteurs ? Qui doit réaliser les analyses des risques liés à l'utilisation des substances et préparations dangereuses : le fabricant ? l'utilisateur final ?

Pour mieux appréhender le contexte réglementaire et vous positionner dans votre stratégie, l'AFT-IFTIM propose, dès juin 2008, des formations à destination des entreprises concernées. ●

Pour tout renseignement, prendre contact avec le Département Risques et Environnement au 01 49 78 21 12

SGH : Harmoniser l'étiquetage des produits à risques

En complément de REACH se prépare actuellement une seconde réforme réglementaire appelée SGH (Système Général Harmonisé). Elle est le fruit de plus de dix années de travail de nombreuses organisations internationales qui se sont lancées dans un vaste chantier, afin d'harmoniser à l'échelle internationale :

- les critères de classification qui permettent d'identifier les dangers des produits chimiques
- les éléments de communication des dangers (étiquettes de danger pour utilisateurs et contenu des fiches de données de sécurité)

Cette réforme devrait se traduire par l'adoption d'un futur règlement européen qui sera directement et uniformément applicable dans tous les Etats membres sans avoir besoin de passer par des lois de transposition nationale.

Pour vous permettre de mieux sensibiliser votre personnel sur les nouvelles dispositions de classification et d'étiquetage, l'AFT-IFTIM a mis en place une formation spécifique afin de permettre aux différents acteurs de la chaîne de produits à risque d'anticiper l'application de ces nouveautés. ●

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le Département Risques et Environnement au 01 49 78 21 12



PERFECTIONNEMENT

Formation sécurité en hauteur harnais anti-chute

Avec 85 morts par an les chutes de hauteur représentent la deuxième cause de mortalité professionnelle derrière les accidents de la route impliquant des véhicules dans le cadre d'une activité professionnelle. Dans le secteur de la construction, un décès sur dix est dû à une chute de hauteur. Dans le cadre des actions menées en faveur de la sécurité, l'AFT-IFTIM de Toulouse propose en complément des formations échafaudages une journée complémentaire intitulée "Sécurité des travaux en hauteur : utilisation des harnais anti-chutes". Module en phase avec la directive européenne 2001/45/CE qui oblige tout employeur qui réalise des travaux temporaires en hauteur de choisir et d'utiliser un équipement offrant une protection adéquate contre ces risques... et d'accompagner ses choix d'une formation spécifique et appropriée des salariés concernés...
Thèmes abordés : le contexte réglementaire, les risques spécifiques du travail en hauteur, les caractéristiques du harnais et ses limites d'utilisation. ●

Renseignements complémentaires : Laurent Mitermique 05 61 99 53 23.

Midi-Pyrénées : un logiciel d'auto-apprentissage pour l'habilitation électrique

Pour remédier au problème de différences de profils et de connaissances des stagiaires en formation "Habilitation électrique", le centre AFT-IFTIM de Toulouse propose une solution innovante. Le principe : allier un logiciel d'auto-apprentissage des règles de sécurité électrique à la présence d'un formateur. Le logiciel est utilisable soit via un CD-rom, soit en accès par internet, au centre AFT-IFTIM ou dans l'entreprise. Grâce à cet accès à distance du logiciel, la formation "habilitation électrique" peut s'organiser en 2 jours d'auto-apprentissage et un jour à l'AFT-IFTIM. A noter : dans le cas d'une auto-formation en entreprise, le formateur suit les évaluations du stagiaire à distance. La troisième journée au centre AFT-IFTIM est consacrée à la partie pratique avant validation finale du stage. ●

Renseignements complémentaires : Laurent Mitermique 05 61 99 53 23